Grève climatique —

Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep Montmorency (SEECM)

Proposition 10

10.1 Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN apporte un appui politique, financier et juridique aux syndicats locaux qui adopteraient un mandat de grève pour l’automne 2022.

L’atelier 6 a adopté l’amendement suivant :

**Atelier 6**

Biffer « financier et juridique ».

Ajouter à la fin « et fasse la promotion de ces luttes ».

Le comité synthèse considère que le congrès a déjà disposé de cette proposition en adoptant la proposition 1.5.

**1.5** Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN demande à la CSN de soutenir la mobilisation des syndicats, notamment par un appui politique, financier et juridique pour les syndicats locaux qui voteraient la grève climatique.